

Le mardi 07 janvier 2020

Monsieur Stéphane DUBOIS
Administrateur des douanes et droits indirects
Chef du pôle Ressources Humaines
Rue du Signe - BP 16108
95701 ROISSY CDG CEDEX

Objet : formation à Roissy des agents stagiaires et primo-arrivants affectés à Orly.

Monsieur l'administrateur,
Chef du pôle Ressources Humaines,

Durant un entretien le 17 décembre dernier, les co-secrétaires régionaux de SOLIDAIRES Douanes à Orly ont évoqué avec vous la problématique des formations d'agents d'Orly à Roissy CDG.

Cette problématique concerne les agents en sortie de stage, ainsi que les primo-arrivants à Orly.

Au cas d'espèce, ils sont cotés sept heures (7h00), sans aucun délai de route.

De plus ces derniers font le trajet directement depuis leur domicile et par leurs propres moyens.

Les conditions de trajets en Île-de-France sont telles que dans le cas présent ces agents d'Orly sont gravement lésés.

Comme mentionné lors de l'entretien en question, il nous apparaît urgent de remédier à cette situation à la fois inéquitable et irrationnelle.

Nous n'envisageons que deux solutions acceptables, devant s'appliquer rétroactivement pour les agents impactés en 2019 :

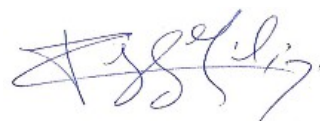
- accorder des délais de route depuis la résidence administrative à raison de deux heures aller et deux heures retour,
- ou laisser les agents cotés en vacation de douze heures.

Veuillez agréer, Monsieur le chef du pôle RH, l'expression de notre considération.

Pour les sections SOLIDAIRES DOUANES d'Orly et Roissy-Le Bourget,
les co-délégués interrégionaux de la DI Paris-Aéroports



Yannick DEVERGNAS



Fabien MILIN